



# Formulation des vœux d'affectation après la 3ème - Rentrée 2020

publié le 20/05/2020

Après la phase d'orientation qui se termine avec les conseils de classe prévus les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020 (à distance), c'est la **procédure d'affectation** qui se poursuit.

**Les vœux d'affectation, formulés par les élèves et les familles, doivent être en accord avec la décision d'orientation.**

Les vœux de poursuite d'études font l'objet d'une saisie dans le **Téléservice Affectation** par la famille et d'une saisie dans l'application Affelnet-Lycée par l'établissement : **du 25 mai au 8 juin 2020 inclus**.

Au final, la validation est réalisée par l'établissement dans Affelnet-Lycée (en concertation avec les familles).

Afin de vous aider dans cette démarche, merci de prendre connaissance des documents ci-joints :

1. Modalités de fonctionnement ; 2. Note d'information aux élèves et à leurs représentants légaux ; 3. Fiche de formulation des vœux après la 3ème ; 4. Flyer et tutoriel pour la connexion au Téléservice.

Pour davantage d'information sur l'orientation en 3ème et l'affectation au lycée :

<http://www.education.gouv.fr/affectation3e>

L'équipe de Direction

## Documents joints

 5 (PDF de 190.3 ko)

 2 (PDF de 112 ko)

 3 (PDF de 196.2 ko)

 4 (PDF de 511.2 ko)

 1 (PDF de 58.3 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.